

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2996

19 décembre 2008

SOMMAIRE

ADD Venture S.A.	143763	Inversiones Viso S.A.	143766
Amanda SICAV-SIF	143772	Konatra S.à r.l.	143762
Antane Investments S.à r.l.	143766	Le Romain SA	143767
Apollo Ventures S.A.	143762	Loa Dependable It Systems S.A.	143776
Aprilway Holdings Limited	143776	Lux-Macle Constructions S.à.r.l.	143762
Areca SICAV SIF	143808	Luxmanis S.A.	143806
Atlas Equity Holdings S.A.	143794	MAZ Participations S.à r.l.	143779
Auberge des Cygnes S.à r.l.	143767	Morsa Capital S.A.	143765
Blue Sky Properties and Investments S.A.	143763	Mutualité d'Assistance aux Commerçants	143769
Casual S.à.r.l.	143768	Nex-MS S.à.r.l.	143765
Charterhouse Poppy IV	143771	Octo Property S.A.	143804
Charterhouse Poppy V	143771	Orco Germany S.A.	143779
Charterhouse Poppy VI	143770	Orco Property Group	143779
Cipafin S.A.	143770	ORPA S.A.	143771
Clelia Investments S.A.	143766	Parbo S.à r.l.	143794
Compagnie Financière du Luxembourg S.A.	143762	RECP III Holdings	143794
Compagnie Financière du Luxembourg S.A.	143763	REI Latin America I S.à r.l.	143796
Compagnie Financière du Luxembourg S.A.	143763	Rinardoo S.A.	143772
Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A.	143793	Scala International S.A.	143807
Corgest S.A.	143771	Seawell S.A.	143770
Covansys Luxembourg S.A.	143764	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka II Beta S.à r.l.	143769
Efex S.A.	143764	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka III S.à r.l.	143768
Egon Zehnder Luxembourg S.A.	143764	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka II S.à r.l.	143767
Elliot S.A.	143768	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka I S.à r.l.	143767
FSD HoldCo S.à r.l.	143781	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka IV Delta S.à r.l.	143768
Greenman Investments S.A.	143780	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka IV S.à r.l.	143769
Hirschmann Car Communication S.A. ..	143804	Weila Immobilien S.A.	143769
HORetCOM	143770		
Ice-Maze Holding S.A.	143780		
Inverlux S.A.	143765		

Konatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1E, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 83.584.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008153939/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00900. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Lux-Macle Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6962 Senningen, 57, rue Wiltheim.
R.C.S. Luxembourg B 62.119.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008153940/3014/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00201. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Apollo Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 85.792.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013, Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008153942/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09666. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Compagnie Financière du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 47.946.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008153936/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00872. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Compagnie Financière du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 47.946.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008153937/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00876. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

ADD Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 100.274.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008153941/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09664. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Compagnie Financière du Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 47.946.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008153938/506/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00880. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Blue Sky Properties and Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 119.869.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008153974/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03436. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Covansys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 54.995.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Fiduciaire Joseph Treis S.à r.l.
57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg
Expert-Comptable, Réviseur d'Entreprise
Signature

Référence de publication: 2008153962/601/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07687. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Efex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 19, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 42.464.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Fiduciaire Joseph Treis S.à r.l.
57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg
Expert-Comptable, Réviseur d'Entreprise
Signature

Référence de publication: 2008153965/601/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07685. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Egon Zehnder Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 32.207.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 janvier 2008

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- La société EGON ZEHNDER FINANZ AG, Poststrasse 9, CH-6300 Zug;
- La société EGON ZEHNDER ASSOCIATES INTERNATIONAL NV, avenue Franklin Roosevelt 14, B-1050 Bruxelles en remplacement de la société EGON ZEHNDER INTERNATIONAL A.G.;
- Julian Grumbar, domicilié au 32 Addison Avenue, Londres W11 4QR Angleterre en remplacement de Monsieur MEILAND Daniel.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012:

- ATRIO S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154218/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00073. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Morsa Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 100.890.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 14 novembre 2008

M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de M. Pietro LONGO, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 25/11/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Morsa Capital S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008154197/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Inverlux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 59.590.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 14 novembre 2008

M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de M. Pietro LONGO, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 25/11/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour INVERLUX S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008154198/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01034. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Nex-MS S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 64.464.

—
Par la présente, Alter Domus, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en sa qualité de domiciliaire, dénonce, avec effet au 7 novembre 2008, le siège social de la société Nex-MS S.à r.l. immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 64.464.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Alter Domus

Représentée par Gérard Becquer

Référence de publication: 2008154230/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Inversiones Viso S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 50.558.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 14 novembre 2008

M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de M. Pietro LONGO, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 25/11/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *INVERSIONES VISO S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008154196/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01039. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Clelia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 111.771.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 14 novembre 2008

1) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Pietro LONGO

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011:

- M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 24/11/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *CLELIA INVESTMENTS S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008154199/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01026. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Antane Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 111.299.

—
Monsieur Jens Peters a donné sa démission en tant que gérant de la Société avec effet au 30 septembre 2008.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008.

ANTANE INVESTMENTS S.A R.L.

Signatures

Référence de publication: 2008154332/250/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02979. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Auberge des Cygnes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5533 Remich, 11, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 44.662.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REMICH, le 10 décembre 2008.

Auberge des CYGNES sàrl

L-5533 REMICH

Signature

Référence de publication: 2008154080/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09866. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 120.507.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154092/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09129. - Reçu 42,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 120.506.

Le bilan au 31 DÉCEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154090/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09127. - Reçu 44,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Le Romain SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 79.752.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

LE ROMAIN S.A.

L-2721 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008154084/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09876. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka IV Delta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 120.513.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.08.

Signature.

Référence de publication: 2008154088/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09142. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 120.508.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154094/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09132. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Elliot S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3473 Dudelange, 13, an der Foxenhiel.
R.C.S. Luxembourg B 38.415.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUDELANGE, le 10 décembre 2008.

ELLIOT S.A.

L-3473 DUDELANGE

Signature

Référence de publication: 2008154082/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09872. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Casual S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 31, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 22.262.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESCH/ALZETTE, le 10 décembre 2008.

CASUAL sàrl

L-4011 ESCH/ALZETTE

Signature

Référence de publication: 2008154075/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09833. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 120.509.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154096/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09133. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Weila Immobilien S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 40, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 56.257.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUDELANGE, le 10 décembre 2008.

WEILA Immobilien S.A.

L-3450 DUDELANGE

Signature

Référence de publication: 2008154077/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09845. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka II Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 120.511.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.11.08.

Signature.

Référence de publication: 2008154099/8019/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09136. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Mutualité d'Assistance aux Commerçants, Société Coopérative.

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.
R.C.S. Luxembourg B 19.736.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/11/2008.

HORetCOM+ SA

26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008154104/3597/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01368. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080181646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

HORetCOM, Société Anonyme.

Siège social: L-1254 Luxembourg, 26, rue Marguerite de Brabant.
R.C.S. Luxembourg B 87.646.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/11/2008.

HORetCOM+SA

26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008154106/3597/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01367. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Cipafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 38.491.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.12.08.

Signature.

Référence de publication: 2008154108/1128/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00761. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080182067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Seawell S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 12.225.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2008154110/279/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01239. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Charterhouse Poppy VI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 116.782.

Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal

Gérant C

Référence de publication: 2008154035/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03130. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Charterhouse Poppy V, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 116.735.

Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant C

Référence de publication: 2008154038/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03113. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

ORPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 87.858.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008154040/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01313. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Charterhouse Poppy IV, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 116.783.

Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant C

Référence de publication: 2008154041/6762/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03111. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Corgest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 126.588.

Le bilan et l'annexe au 16 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CORGEST S.A.
Signature

Référence de publication: 2008154042/296/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02998. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Amanda SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 137.824.

Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire par le Conseil d'Administration en date du 26 août 2008

En date du 26 août 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Petteri ÄNKILÄ en qualité d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration avec effet au 5 septembre 2008.
- de coopter Monsieur Petter HOFFSTRÖM, Amanda Capital Plc, Aleksanterinkatu 15 A, FI-00101 Helsinki, Finlande, en qualité d'Administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 5 septembre 2008 en remplacement de Monsieur Petteri ÄNKILÄ, démissionnaire. Pour une durée d'un an, jusqu'à la Prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.
- de coopter Monsieur Petter HOFFSTRÖM, Amanda Capital Plc, Aleksanterinkatu 15 A, FI-00101 Helsinki, Finlande, en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet au 5 septembre 2008 en remplacement de Monsieur Petteri ÄNKILÄ, démissionnaire, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008151034/1024/23.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00407. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Rinardoo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 121.970.

In the year two thousand eight, on the seventeenth day of October.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "RINARDOO S.A.", a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 25B, boulevard Royal, trade register Luxembourg section B number 121.970, incorporated by deed dated on October 26th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 40 of January 24th, 2007; and whose Articles of Association never have been amended.

The meeting is presided by Mr Vincent Willem, accountant, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Pierre-Olivier Wurth, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the 310 (three hundred and ten) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Amendment of the number and the shares' nominal value to bring it from EUR 100.- to EUR 10.- each. So that the capital will be divided into 3,100 shares with a nominal value of EUR 10.- each.

2.- Creation of two different class of shares names class A ordinary shares and class B preferential shares with different rights to the benefits.

Add of a new paragraph to the article 5 of the articles of incorporation to reflect this resolution.

3.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 15,220.- (fifteen thousand two hundred and twenty Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand Euro) to EUR 46,220.- (forty six thousand two hundred and twenty Euro) by the issue of 1,522 (one thousand five hundred and twenty two) new Class B preferential shares having a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, by contribution in cash. Subscription payment.

4.- Amendment of article 5 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to modify the number and the nominal value of the shares. So that the capital will be divided into 3,100 shares with a nominal value of EUR 10.- each.

Second resolution

The meeting decides to create two different categories of shares named class A ordinary shares and Class B preferential shares.

The meeting decides that the current 3,100 shares are Class A ordinary shares.

The meeting decides that the Class B preferential shares will give the right, after the payment of sundries and allocation to the statutory reserve:

- to a dividend equal to not less than EUR 189.14 (one hundred eighty nine euro and fourteen cents) per share for each profit accounting period or proportionate part thereof until the completion of the project, that means not less than EUR 567.42 per Class B preferential share, should the project not be completed for 36 month from the commencement date.

- or in case of no payable dividend, not less than EUR 567.42 per share from the profit of liquidation.

Third resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 15,220.- (fifteen thousand two hundred and twenty Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand Euro) to EUR 46,220.- (forty six thousand two hundred and twenty Euro) by the issue of 1,522 (one thousand five hundred and twenty two) new Class B preferential shares having a par value of EUR 10.- (ten Euro) each, by contribution in cash.

The meeting, after having stated that the current shareholder, waived to its preferential subscription right, decides to admit to the subscription of the 1,522 (one thousand five hundred and twenty two) new Class B preferential shares:

a) SOSventures Luxembourg S.A., a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 25B, boulevard Royal, trade register Luxembourg section B number 125.308, for 730 class B preferential shares.

b) BOYNE ASSOCIATES S.A., a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 25B, boulevard Royal, trade register Luxembourg section B number 130.317, for 303 class B preferential shares.

c) CHATEAU BERNE S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at Luxembourg, 54, avenue de la Liberté, trade register Luxembourg section B 141.753, for 489 class B preferential shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon SOSventures Luxembourg S.A., BOYNE ASSOCIATES S.A, represented by Mr Pierre-Olivier WURTH, prenamed, by virtue of two proxies and CHATEAU BERNE S.à.r.l., prenamed, represented by its manager, Mr Vincent VILLEM, prenamed;

declared to subscribe to the 1,522 (one thousand five hundred and twenty two) new Class B preferential shares, each of them the number to which he has been admitted, and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 15,220.- (fifteen thousand two hundred and twenty Euro), as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 46,220.- (forty six thousand two hundred and twenty Euro) represented by 3,100 shares are Class A ordinary shares, and 1,522 (one thousand five hundred and twenty two) Class B preferential shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each, carrying one voting right in the general assembly.

The profits will be entirely at the disposition of the General Meeting of shareholders, subject always nevertheless to the procedures of the following paragraph:

After the payment of sundries and allocation to the statutory reserve, a prior dividend amounting to EUR 189.14 per share and per year will be distributed to Class B shareholders on the balance of the dividend payable, for each year that the project remains incomplete.

In case of no distribution of dividends, a prior liquidation profit amounting to EUR 567.42 will be allocated to the Class B shareholders.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Corporation can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law."

143774

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "RINARDOO S.A.", ayant son siège social à Luxembourg 25B, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 121.970, constituée suivant acte reçu le 26 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 40 du 24 janvier 2007 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Vincent Willem, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre-Olivier Wurth, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 310 (trois cent dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification du nombre et de la valeur nominale des actions de sorte que le capital soit divisé en 3.100 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune.

2.- Créations de deux catégories d'actions dénommés actions ordinaires de Classe A et actions privilégiées de Classe B à dividendes prioritaires.

Ajout d'un nouveau paragraphe à l'article 5 des statuts pour refléter cette modification.

3.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 15.220,- (quinze mille deux cents vingt Euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) à EUR 46.220,- (quarante six mille deux cents vingt Euro) par l'émission de 1.522 (mille cinq cent vingt deux) nouvelles actions privilégiées de Classe B d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune, par apport en numéraire.

4.- Modification de l'article 5 des statuts pour refléter ces résolutions.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le nombre et de la valeur nominale des actions de sorte que le capital soit divisé en 3.100 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de créer deux catégories d'actions dénommées actions ordinaires de Classe A et actions privilégiées de Classe B à dividendes prioritaires.

L'assemblée décide que les 3.100 actions actuelles sont des actions ordinaires de Classe A.

L'assemblée décide que les actions privilégiées de Classe B donneront droit à un dividende prioritaire:

- de EUR 189,14 au minimum par action durant les trois premiers exercices bénéficiaires ouvrant droit à distribution de dividendes, soit un minimum cumulé de 567,14 par action de classe B si le projet ne devait pas arriver à son terme dans les 36 mois,

- de EUR 567,14 par action, en cas de non distribution de dividendes, prélevé sur le boni de liquidation.

Le solde étant distribué au prorata des actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 15.220,- (quinze mille deux cents vingt Euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euro) à EUR 46.220,- (quarante six mille deux cents vingt Euro), par l'émission de 1.522 (mille cinq cent vingt deux) nouvelles actions privilégiées de Classe B d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euro) chacune.

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire unique, a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 1.522 (mille cinq cent vingt deux) nouvelles actions privilégiées de Classe B:

a) SOSventures Luxembourg S.A., ayant son siège social à Luxembourg 25B, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 125.308, pour 730 actions privilégiées de Classe B;

b) BOYNE ASSOCIATES S.A., ayant son siège social à Luxembourg 25B, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 130.317, pour 303 actions privilégiées de Classe B;

c) CHATEAU BERNE S.à r.l., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B 141.753 pour 489 actions privilégiées de Classe B.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite SOSventures Luxembourg S.A., BOYNE ASSOCIATES S.A., prénommées, représentées par Monsieur Pierre-Olivier Wurth, prénommé, en vertu de deux procurations et CHATEAU BERNE S.à r.l. prénommée, représentée par son Gérant, Monsieur Vincent VILLEM, prénommé,

ont déclaré souscrire aux 1.522 (mille cinq cent vingt deux) nouvelles actions privilégiées de Classe B, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 15.220,- (quinze mille deux cents vingt Euro), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 46.220,- (quarante six mille deux cents vingt Euro), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions ordinaires de classe A et 1.522 (mille cinq cent vingt deux) actions privilégiées de Classe B de EUR 10,- (dix Euro) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les profits seront entièrement à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires, en observant toutefois les prescriptions du paragraphe suivant.

Après paiement des frais divers et affectation à la réserve légale, un dividende prioritaire sera octroyé aux actionnaires de classe B de la façon suivante:

- de EUR 189,14 au minimum par action et par an durant les trois premiers exercices bénéficiaires ouvrant droit à distribution de dividendes,

- de EUR 567,42 par action, en cas de non distribution de dividendes, prélevé sur le boni de liquidation.

Le solde étant distribué au prorata des actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: V. WILLEM, P.-O. WURTH, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 octobre 2008. Relation: LAC/2008/42390. Reçu soixante-seize euros dix cents (76,10 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008152455/211/193.

(080180164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Aprilway Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.950,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.192.

—
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de l'administrateur suivant a été modifiée et est désormais la suivante:

- Monsieur Iain Parham, avec adresse professionnelle au 111 Strand, London WC2R 0AG, Great Britain.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151035/1649/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00426. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Loa Dependable It Systems S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.296.

—
STATUTS

L'an deux mil huit, le vingt-huit novembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Luc ONANA ALIMA, employé privé, demeurant à B-1400 Nivelles, Chaussée de Braine-Le-Compte, 22, ici représenté par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "LOA DEPENDABLE IT SYSTEMS S.A."

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale de l'actionnaire ou des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

La mort, la dissolution de l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet la conception, la réalisation, la commercialisation de systèmes informatiques (systèmes IT), ainsi que la formation dans le domaine IT. Elle procédera également à la consultance stratégique.

La Société pourra procéder, aussi tant au Luxembourg qu'à l'étranger, à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra faire toutes les opérations mobilières ou immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet et de son but.

Art. 3. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominal de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées à 27,41 %.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale de(s) de l'actionnaire adoptée comme en matière de modification des Statuts.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un ou plusieurs administrateurs associés ou non.

L'administrateur est nommé pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; il est rééligible et toujours révocable.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télécopie. Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique. Tout administrateur ne pouvant assister à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou, à défaut, par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle de l'actionnaire/des actionnaires se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2010.

Souscription et libération

Le comparant précité a souscrit un nombre d'actions et a libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
M. Onana Alima Luc résidant à Chaussée de Braine-Le-Comte, 22, B-1400 Nivelles Belgique	/	/	3.100
Capital	31.000,-	8.500,-	3.100

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de huit mille cinq cent euros (8.500,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée constitutive

La personne ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est réunie en assemblée constitutive.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Est appelé aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Luc ONANA ALIMA, professeur d'informatique à l'université, né à Yaoundé (Cameroun), le 29 août 1964, résidant à B-1400 Nivelles (B), Chaussée de Braine-Le-Comte, 22.
3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société à responsabilité limitée "AUDEX S.à.r.l.", avec siège social à L-2017 Luxembourg, B.P. 769, 54, avenue de la Liberté, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 64.276.
4. L'adresse de la Société est fixée à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
5. La durée du mandat de l'administrateur et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2013.
6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 6 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, états et demeures, ledit comparant a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 2 décembre 2008, LAC/2008/48404. - Reçu cent cinquante-cinq euros EUR 0,5% = 155,-.

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

143779

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008153737/5770/146.

(080181460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Orco Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 102.254.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 novembre 2008

La société a décidé de nommer avec effet immédiat en qualité d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2009:

- Monsieur Ulf PLESCHIUTSCHNIG, avec adresse professionnelle au 20 Bank Street, Canary Wharf, London, E14 4AD, Grande-Bretagne.

Pour mention aux fins de publication au Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Capellen, le 24 novembre 2008.

Signature
mandataire

Référence de publication: 2008151038/1273/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09819. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Orco Property Group, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 44.996.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 novembre 2008

Le Conseil d'Administration de la Société a pris connaissance de et a constaté la démission de M. Patrick Ganansia, demeurant au 4, Avenue Emile Acollas, F-75007 Paris, de son mandat d'administrateur de la Société par lettre recommandée en date du 7 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 26 novembre 2008.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008151041/1273/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00307. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

MAZ Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.988.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 novembre 2008

1. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 21 novembre 2008.
 Pour extrait sincère et conforme
 Pour MAZ Participations S.à r.l.
 Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
 Signatures

Référence de publication: 2008154205/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01020. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Ice-Maze Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1742 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.746.

—
Acte rectificatif à l'acte L080137587.05 publié le 16 septembre 2008

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 3 juin 2008 que:

1.

- Monsieur Alberto Morandini né le 9 février 1968 à Pétange (Luxembourg), résidant professionnellement 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

A été nommé en remplacement de l'administrateur de classe «A» démissionnaire avec effet au 3 juin 2008 et ce, pour une période de six ans.

2.

- Monsieur Alain Blondlet né le 27 mars 1966 à Longlier (Belgique), résidant professionnellement 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Madame Valérie Emond née le 30 août 1973 à Saint-Mard (Belgique), résidant professionnellement 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Ont été nommés en remplacement des administrateurs de classe «B» démissionnaires avec effet au 3 juin 2008 et ce, pour une période de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151042/6390/29.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Greenman Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7335 Heisdorf, 3, rue des Roses.

R.C.S. Luxembourg B 143.235.

—
 RECTIFICATIF

En date du 25 juillet 2008, le notaire soussigné a reçu sous le numéro 29.712 de son répertoire, l'acte constitutif de GREENMAN INVESTMENTS S.A., une société anonyme, ayant son siège social avec siège social à L-7335 Heisdorf, 3, rue des Roses, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Il s'est avéré qu'une erreur de dactylographie s'est glissée dans la rédaction de la version anglaise et française de l'article 18 de l'acte constitutif de ladite, qu'il y a lieu de lire comme suit:

Version anglaise

Art. 18. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on August 1st of each year and shall terminate on July 31st of the next year.

Version française

Art. 18 exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} août de chaque année et se terminera le 31 juillet de l'année suivante.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 novembre 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008151722/202/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00770. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

FSD HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 140.000,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 142.640.

In the year two thousand and eight, on the seventh day of November.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of FSD HoldCo S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, (Grand-Duchy of Luxembourg), on 22 October 2008 not yet published in the Mémorial C and not yet registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

The extraordinary general meeting is declared open at 4.50 p.m. with Mr. Michael Jonas, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr. Eric CADILHAC, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Ms. Rebecca Unverzagt, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To create five new different classes of shares, namely the class A shares (the "Class A shares"), the class B shares (the "Class B shares"), the class C shares (the "Class C shares"), the class D shares (the "Class D shares") and the class E shares (the "Class E shares") in addition to the existing shares.

2. To increase the subscribed capital by an amount of five hundred fifty-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 554,640.1.-) so as to raise it from its present amount of one hundred forty thousand Swedish Kronor (SEK 140,000.-) to six hundred ninety-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 694,640.1).

3. To issue seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class A shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class B shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class C shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class D shares and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class E shares, with a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each, having the rights and privileges as stated in the articles of incorporation.

4. To accept subscription for these newly issued seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class A shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class B shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class C shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class D shares and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class E shares by the current shareholders of the company and to accept payment in full of each such new shares together with an aggregate share premium of fifty-four million nine hundred nine thousand ninety point nine Swedish Kronor (SEK 54,909,090.9), by a contribution in kind.

5. To set the amount of the Company's subscribed capital at six hundred ninety-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 694,640.1) represented by one million (1,000,000) ordinary shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class A shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class B shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class C shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class D shares and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class E shares, each with a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14).

6. To amend articles 5, 6, 23 and 24 of the articles of incorporation of the Company so as to (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares.

7. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to create five new different classes of shares, namely the Class A shares, the Class B shares, the Class C shares, the Class D shares and the Class E shares in addition to the existing shares.

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to increase the subscribed capital by an amount of five hundred fifty-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 554,640.1.-) so as to raise it from its present amount of one hundred forty thousand Swedish Kronor (SEK 140,000.-) to six hundred ninety-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 694,640.1).

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to issue seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class A shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class B shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class C shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class D shares and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class E shares with a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each, having the rights and privileges as stated in the articles of incorporation.

Fourth resolution

Subscription-Allotment

Thereupon, now appears Maître Michael Jonas, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of:

* Triton Managers Limited company governed by the laws of Jersey, with registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of Companies of Jersey under the number 71499 (TRITON MANAGERS LIMITED) acting for the limited partnerships listed below:

- The TRITON FUND (NO. 1) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP120 (the TRITON FUND (NO. 1) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 2) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP121 (the TRITON FUND (NO. 2) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 3) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP127 (the TRITON FUND (NO. 3) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 4) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP128 (the TRITON FUND (NO. 4) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 5) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP129 (the TRITON FUND (NO. 5) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 6) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP130 (the TRITON FUND (NO. 6) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 7) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP131 (the TRITON FUND (NO. 7) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 8) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP132 (the TRITON FUND (NO. 8) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 9) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP133 (the TRITON FUND (NO. 9) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 10) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP134 (the TRITON FUND (NO. 10) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 11) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP216 (the TRITON FUND (NO. 11) L.P.); and

- The TRITON (EXECUTIVES) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP217 (the TRITON (EXECUTIVES) L.P.),

- The TRITON FUND (NO. 1A) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, with registered address at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX, registered in the register of limited partnerships of Jersey under the number LP303 (the TRITON FUND (NO.1A) L.P.),

by virtue of proxy given on 6 November 2008,

* BREDERODE INTERNATIONAL S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered seat at 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 99271 (BREDERODE),

by virtue of proxy given on 6 November 2008, and

* BGLD MANAGERS LIMITED, a company governed by the laws of Jersey, with registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX acting in its own name but for the account of BGLD CO-INVEST LIMITED PARTNERSHIP (BGLD),

by virtue of proxy given on 6 November 2008.

TRITON FUND (NO. 1) L.P., TRITON FUND (NO. 2) L.P., TRITON FUND (NO. 3) L.P., TRITON FUND (NO. 4) L.P., TRITON FUND (NO. 5) L.P., TRITON FUND (NO. 6) L.P., TRITON FUND (NO. 7) L.P., TRITON FUND (NO. 8) L.P., TRITON FUND (NO. 9) L.P., TRITON FUND (NO. 10) L.P., TRITON FUND (NO. 11) L.P., TRITON (EXECUTIVES) L.P., TRITON FUND (NO. 1A) L.P., BREDERODE and BGLD are hereafter jointly referred to as the "Subscribers".

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of:

TRITON FUND (NO. 1) L.P. to thirty-six thousand two hundred forty-two (36,242) Class A shares, thirty-six thousand two hundred forty-two (36,242) Class B shares, thirty-six thousand two hundred forty-two (36,242) Class C shares, thirty-six thousand two hundred forty-two (36,242) Class D shares and thirty-six thousand two hundred forty-two (36,242) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 2) L.P. to thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class A shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class B shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class C shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class D shares and thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 3) L.P. to thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class A shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class B shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class C shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class D shares and thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 4) L.P. to thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class A shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class B shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class C shares, thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class D shares and thirty-five thousand nine hundred twenty-five (35,925) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 5) L.P. to thirty-six thousand one hundred seven (36,107) Class A shares, thirty-six thousand one hundred seven (36,107) Class B shares, thirty-six thousand one hundred seven (36,107) Class C shares, thirty-six thousand one hundred seven (36,107) Class D shares and thirty-six thousand one hundred seven (36,107) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 6) L.P. to thirty-six thousand and twelve (36,012) Class A shares, thirty-six thousand and twelve (36,012) Class B shares, thirty-six thousand and twelve (36,012) Class C shares, thirty-six thousand and twelve (36,012) Class D shares and thirty-six thousand and twelve (36,012) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 7) L.P. to thirty-seven thousand one hundred forty-five (37,145) Class A shares, thirty-seven thousand one hundred forty-five (37,145) Class B shares, thirty-seven thousand one hundred forty-five (37,145) Class C

shares, thirty-seven thousand one hundred forty-five (37,145) Class D shares and thirty-seven thousand one hundred forty-five (37,145) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 8) L.P. to thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class A shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class B shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class C shares, thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class D shares and thirty-five thousand eight hundred sixty-nine (35,869) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 9) L.P. to thirty-six thousand sixty-seven (36,067) Class A shares, thirty-six thousand sixty-seven (36,067) Class B shares, thirty-six thousand sixty-seven (36,067) Class C shares, thirty-six thousand sixty-seven (36,067) Class D shares and thirty-six thousand sixty-seven (36,067) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 10) L.P. to thirty-seven thousand five hundred fifty-seven (37,557) Class A shares, thirty-seven thousand five hundred fifty-seven (37,557) Class B shares, thirty-seven thousand five hundred fifty-seven (37,557) Class C shares, thirty-seven thousand five hundred fifty-seven (37,557) Class D shares and thirty-seven thousand five hundred fifty-seven (37,557) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 11) L.P. to sixteen thousand twenty-one (16,021) Class A shares, sixteen thousand twenty-one (16,021) Class B shares, sixteen thousand twenty-one (16,021) Class C shares, sixteen thousand twenty-one (16,021) Class D shares and sixteen thousand twenty-one (16,021) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON (EXECUTIVES) L.P. to ten thousand three hundred (10,300) Class A shares, ten thousand three hundred (10,300) Class B shares, ten thousand three hundred (10,300) Class C shares, ten thousand three hundred (10,300) Class D shares and ten thousand three hundred (10,300) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

TRITON FUND (NO. 1A) L.P. to eighty thousand eight hundred twenty (80,820) Class A shares, eighty thousand eight hundred twenty (80,820) Class B shares, eighty thousand eight hundred twenty (80,820) Class C shares, eighty thousand eight hundred twenty (80,820) Class D shares and eighty thousand eight hundred twenty (80,820) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

BREDERODE to five thousand five hundred forty-six (5,546) Class A shares, five thousand five hundred forty-six (5,546) Class B shares, five thousand five hundred forty-six (5,546) Class C shares, five thousand five hundred forty-six (5,546) Class D shares and five thousand five hundred forty-six (5,546) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

BGLD to three hundred sixteen thousand nine hundred thirty-eight (316,938) Class A shares, three hundred sixteen thousand nine hundred thirty-eight (316,938) Class B shares, three hundred sixteen thousand nine hundred thirty-eight (316,938) Class C shares, three hundred sixteen thousand nine hundred thirty-eight (316,938) Class D shares and three hundred sixteen thousand nine hundred thirty-eight (316,938) Class E shares, having a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) each,

and to make payment in full of the nominal value of each of such new shares and of an aggregate share premium of fifty-four million nine hundred nine thousand ninety point nine Swedish Kronor (SEK 54,909,090.9), by a contribution in kind consisting of all the shares held by the Subscribers in FSD Förvaltning AB, a company governed by the laws of Sweden, with registered office at Kungsgatan 55, 5th Floor, 111 20 Stockholm, Sweden and registered under number 556589-2857 ("FSD Förvaltning AB") having an aggregate value of fifty-five million four hundred sixty-three thousand seven hundred thirty-one Swedish Kronor (SEK 55,463,731.-) (the "Contribution").

The Subscribers, acting through their attorney-in-fact, stated (i) that the Contribution is made on the basis of a contribution agreement dated 7 November 2008 whereby the Subscribers agreed to contribute the Contribution to the Company, (ii) that the value of the Contribution has been certified in a special report of 7 November 2008, signed by the duly authorised representatives of the Company, which special report signed *ne varietur* will remain attached to the present deed for the purpose of registration, (iii) that there subsist no impediments to the free transferability of Contribution to the Company without any restriction or limitation, and (iv) that instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Thereupon the extraordinary general meeting resolves to accept the said subscription and payment and to allot the new shares as fully paid shares as described above.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting resolves to set the amount of the Company's subscribed capital at six hundred ninety-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 694,640.1) represented by one million (1,000,000) ordinary shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class A shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class B shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class C shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class D shares and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) Class E shares, each with a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14).

Sixth resolution

In view of the above, the extraordinary general meeting resolves to amend articles 5, 6, 23 and 24 of the articles of incorporation of the Company so as to (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares.

Art. 5 will read as follows:

" **Art. 5. Subscribed capital.** The issued capital of the Company is set at six hundred ninety-four thousand six hundred forty point one Swedish Kronor (SEK 694,640.1) represented by one million (1,000,000.-) ordinary shares, seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) class A shares (the "Class A shares"), seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) class B shares (the "Class B shares"), seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) class C shares (the "Class C shares"), seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) class D shares (the "Class D shares") and seven hundred ninety-two thousand three hundred forty-three (792,343) class E shares (the "Class E shares"), (together referred to as the "shares" and each a "share"). Each issued share has a nominal value of zero point fourteen Swedish Kronor (SEK 0.14) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares of each class shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws and except for the rights with respect to the distribution of dividends or the allocation of liquidation proceeds by the Company (including on its dissolution or liquidation), as defined in articles 23 and 24 of these Articles of Incorporation.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Art. 6 will read as follows:

" **Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to a fraction in the profits and assets of the Company as defined by the present Articles of Incorporation and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or of the general meeting of shareholders, as the case may be.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may repurchase its own shares in accordance with the provisions of the law. In such case, the rules of priority and proportions set out in article 23 for the appropriation of profits will apply accordingly."

Art. 23 will read as follows:

" **Art. 23. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company, as determined on the basis of applicable Luxembourg accounting rules, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

After the allocations to the Legal Reserve, the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First to the holders of ordinary shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of five point five per cent (5.5%) of the nominal value of the ordinary shares',

then, - the holders of Class A shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of five per cent (5%) of the nominal value of the Class A shares', then, - the holders of Class B shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of four point five per cent (4.5%) of the nominal value of the Class B shares', then - the holders of Class C shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of four per cent (4 %) of the nominal value of the Class C shares', then,- the holders of Class D shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of three point five per cent (3.5%) of the nominal value of the Class D shares', and, then,- the holders of Class E shares shall

be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount being the higher of (i) three per cent (3%) of the nominal value of the Class E shares' or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings (once all distributions on the other classes of shares have been made) to be distributed among the holders of Class E shares, based on their respective shareholding in the Class E shares. Should no class E shares be in issue or should all the Class E shares have been cancelled following their repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of Class D shares shall be entitled to receive the higher of (i) three point five per cent (3.5%) of the respective Class D shares' nominal value or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings (once all distributions on the other classes of shares have been made), to be distributed among the holders of Class D shares, based on their respective shareholding in the Class D shares. Should no Class E shares and Class D shares be in issue or should all the Class E shares and Class D shares have been cancelled following their repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of Class C shares shall be entitled to receive the higher of (i) four per cent (4%) of the respective Class C shares' nominal value or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings (once all distributions on the other classes of shares have been made), to be distributed among the holders of Class C shares, based on their respective shareholding in the Class C shares. Should no Class E shares, Class D shares and Class C shares be in issue or should all the Class E shares, Class D shares and Class C shares have been cancelled following their repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of Class B shares shall be entitled to receive the higher of (i) four point five per cent (4.5%) of the respective Class B shares' nominal value or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings (once all distributions on the other classes of shares have been made), to be distributed among the holders of Class B shares, based on their respective shareholding in the Class B shares. Should no Class E shares, Class D shares, Class C shares and Class B shares be in issue or should all the Class E shares, Class D shares, Class C shares and Class B shares have been cancelled following their repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of Class A shares shall be entitled to receive the higher of (i) five per cent (5%) of the respective Class A shares' nominal value or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings (once all distributions on the other classes of shares have been made), to be distributed among the holders of Class A shares, based on their respective shareholding in the Class A shares. Should no Class E shares, Class D shares, Class C shares, Class B shares and Class A shares be in issue or should all the Class E shares, Class D shares, Class C shares, Class B shares and Class A shares have been cancelled following their repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of ordinary shares shall be entitled to receive the higher of (i) five point five per cent (5.5%) of the respective ordinary shares' nominal value or (ii) all the remainder of the net profits and of the available reserves derived from retained earnings, to be distributed among the holders of ordinary shares, based on their respective shareholding in the ordinary shares.

Subject to the conditions set by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers determine(s) the amount and the date of payment of any such advance payment."

Art. 24 will read as follows:

" **Art. 24. Dissolution, liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as set out in article 20 of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) of all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, the payment of liquidation proceeds to holders of ordinary shares, Class A shares, Class B shares, Class C shares, Class D shares and Class E shares, to the extent and in consideration of such classes of shares which are still in issue at the time of the liquidation, according to the rules of priority and proportions set in article 23 for the appropriation of profits."

Declaration for tax purposes

Insofar as the Contribution in kind which consists of all the shares issued by FSD Förvaltning AB, a company having its registered office in the European Community, and results in the Company holding the entire (100%) share capital of FSD Förvaltning AB, the Company refers to Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for proportional capital duty exemption of these shares in FSD Förvaltning AB.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at four thousand six hundred euro.

There being no other business, the extraordinary general meeting was closed at 5.10 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le sept novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société FSD HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 22 octobre 2008, non encore publié au Mémorial C et non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.50 heures sous la présidence de Me Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire M^e Eric CADILHAC, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur Me Rebecca Unverzagt, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Création de cinq nouvelles catégories de parts sociales en plus des actions déjà existantes, nommément les parts sociales de catégorie A (les "parts sociales de Catégorie A"), les parts sociales de catégorie B (les "parts sociales de Catégorie B"), les parts sociales de catégorie C (les "parts sociales de Catégorie C"), les parts sociales de catégorie D (les "parts sociales de Catégorie D") et les parts sociales de catégorie E (les "parts sociales de Catégorie E").

2. Augmentation du capital souscrit d'un montant de cinq cent cinquante-quatre mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 554.640,1) afin de le porter de son montant présent de cent quarante mille couronnes suédoises (SEK 140.000,-) à six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 694.640,1).

3. Émission de sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E avec une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoise (SEK 0,14) chacune, ayant leurs droits et privilèges établis dans les statuts.

4. Accepter la souscription de sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E émises par les actionnaires actuels de la Société et d'accepter le paiement intégral de chacune de ces parts sociales majorée d'une prime d'émission de cinquante-quatre millions neuf cent neuf mille quatre-vingt dix virgule neuf couronnes suédoises (SEK 54.909.090,9) par un apport en nature.

5. Fixation du capital de la Société à six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 694.640,1), représenté par un million (1.000.000) parts sociales ordinaires, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14).

6. Modification des articles 5, 6, 23 et 24 des statuts de la Société afin de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie d'action.

7. Divers.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de créer cinq nouvelles catégories de parts sociales en plus des actions déjà existantes, nommément les parts sociales de Catégorie A, les parts sociales de Catégorie B, les parts sociales de Catégorie C, les parts sociales de Catégorie D et les parts sociales de Catégorie E.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de cinq cent cinquante-quatre mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 554.640,1) afin de le porter de son montant présent de cent quarante mille couronnes suédoises (SEK 140.000,-) à six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 694.640,1).

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'émettre sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E avec une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune, ayant leurs droits et privilèges établis dans les statuts.

Quatrième résolution

Souscription et attribution

Intervient alors Maître Michael Jonas, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de:

* TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro 71499 (TRITON MANAGERS LIMITED), agissant pour les sociétés en limited partnership énumérés comme suit :

- The TRITON FUND (NO. 1) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP120 (le TRITON FUND (NO. 1) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 2) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP121 (le TRITON FUND (NO. 2) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 3) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP127 (le TRITON FUND (NO. 3) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 4) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP128 (le TRITON FUND (NO. 4) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 5) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP129 (le TRITON FUND (NO. 5) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 6) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP130 (le TRITON FUND (NO. 6) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 7) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP131 (le TRITON FUND (NO. 7) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 8) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP132 (le TRITON FUND (NO. 8) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 9) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP133 (le TRITON FUND (NO. 9) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 10) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP134 (le TRITON FUND (NO. 10) L.P.);

- The TRITON FUND (NO. 11) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP216 (le TRITON FUND (NO. 11) L.P.); et

- The TRITON (EXECUTIVES) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP217 (le TRITON (EXECUTIVES) L.P.);

- The TRITON FUND (NO.1A) L.P., une société en limited partnership régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, enregistrée auprès du register des Sociétés de Jersey sous le numéro LP303 (le TRITON FUND NO.1A) ;

en vertu d'une procuration donnée le 6 novembre 2008,

* BREDERODE INTERNATIONAL S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 32, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.271 (BREDERODE);

en vertu d'une procuration donnée le 6 novembre 2008, et

* BGLD MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 8PX agissant en son nom propre mais pour le compte de BGLD CO-INVEST LIMITED PARTNERSHIP (BGLD),

en vertu d'une procuration donnée le 6 novembre 2008.

TRITON FUND (NO. 1) L.P., TRITON FUND (NO. 2) L.P., TRITON FUND (NO. 3) L.P., TRITON FUND (NO. 4) L.P., TRITON FUND (NO. 5) L.P., TRITON FUND (NO. 6) L.P., TRITON FUND (NO. 7) L.P., TRITON FUND (NO. 8) L.P., TRITON FUND (NO. 9) L.P., TRITON FUND (NO. 10) L.P., TRITON FUND (NO. 11) L.P., TRITON (EXECUTIVES) L.P., TRITON FUND (NO. 1A) L.P., BREDERODE et BGLD ci-dessous conjointement référés comme les "Souscripteurs".

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de :

TRITON FUND NO.1 aux trente-six mille deux cent quarante-deux (36,242) parts sociales de Catégorie A, trente-six mille deux cent quarante-deux (36,242) parts sociales de Catégorie B, trente-six mille deux cent quarante-deux (36,242) parts sociales de Catégorie C, trente-six mille deux cent quarante-deux (36,242) parts sociales de Catégorie D et trente-six mille deux cent quarante-deux (36,242) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.2 aux trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie A, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie B, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie C, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie D et trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.3 aux trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie A, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie B, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie C, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie D et trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.4 aux trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie A, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie B, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie C, trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie D et trente-cinq mille neuf cent vingt-cinq (35.925) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.5 aux trente-six mille cent et sept (36.107) parts sociales de Catégorie A, trente-six mille cent et sept (36.107) parts sociales de Catégorie B, trente-six mille cent et sept (36.107) parts sociales de Catégorie C, trente-six mille cent et sept (36.107) parts sociales de Catégorie D et trente-six mille cent et sept (36.107) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.6 aux trente-six mille et douze (36.012) parts sociales de Catégorie A, trente-six mille et douze (36.012) parts sociales de Catégorie B, trente-six mille et douze (36.012) parts sociales de Catégorie C, trente-six mille et douze (36.012) parts sociales de Catégorie D et trente-six mille et douze (36.012) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.7 aux trente-sept mille cent quarante-cinq (37.145) parts sociales de Catégorie A, trente-sept mille cent quarante-cinq (37.145) parts sociales de Catégorie B, trente-sept mille cent quarante-cinq (37.145) parts sociales de Catégorie C, trente-sept mille cent quarante-cinq (37.145) parts sociales de Catégorie D et trente-sept mille cent quarante-cinq (37.145) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.8 aux trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie A, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie B, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie C, trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie D et trente-cinq mille huit cent soixante-neuf (35.869) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.9 aux trente-six mille soixante-sept (36.067) parts sociales de Catégorie A, trente-six mille soixante-sept (36.067) parts sociales de Catégorie B, trente-six mille soixante-sept (36.067) parts sociales de Catégorie C, trente-six mille soixante-sept (36.067) parts sociales de Catégorie D et trente-six mille soixante-sept (36.067) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.10 aux trente-sept mille cinq cent cinquante-sept (37.557) parts sociales de Catégorie A, trente-sept mille cinq cent cinquante-sept (37.557) parts sociales de Catégorie B, trente-sept mille cinq cent cinquante-sept (37.557) parts sociales de Catégorie C, trente-sept mille cinq cent cinquante-sept (37.557) parts sociales de Catégorie D et trente-sept mille cinq cent cinquante-sept (37.557) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND NO.11 aux seize mille vingt-et-un (16.021) parts sociales de Catégorie A, seize mille vingt-et-un (16.021) parts sociales de Catégorie B, seize mille vingt-et-un (16.021) parts sociales de Catégorie C, seize mille vingt-et-un (16.021) parts sociales de Catégorie D et seize mille vingt-et-un (16.021) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON (EXECUTIVES) L.P. aux dix mille trois cent (10.300) parts sociales de Catégorie A, dix mille trois cent (10.300) parts sociales de Catégorie B, dix mille trois cent (10.300) parts sociales de Catégorie C, dix mille trois cent (10.300) parts sociales de Catégorie D et dix mille trois cent (10.300) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

TRITON FUND (NO.1A) L.P. aux quatre-vingt mille huit cent vingt (80.820) parts sociales de Catégorie A, quatre-vingt mille huit cent vingt (80.820) parts sociales de Catégorie B, quatre-vingt mille huit cent vingt (80.820) parts sociales de Catégorie C, quatre-vingt mille huit cent vingt (80.820) parts sociales de Catégorie D et quatre-vingt mille huit cent vingt (80.820) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

BREDERODE aux cinq mille cinq cent quarante-six (5.546) parts sociales de Catégorie A, cinq mille cinq cent quarante-six (5.546) parts sociales de Catégorie B, cinq mille cinq cent quarante-six (5.546) parts sociales de Catégorie C, cinq mille cinq cent quarante-six (5.546) parts sociales de Catégorie D et cinq mille cinq cent quarante-six (5.546) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

BGLD aux trois cent seize mille neuf cent trente-huit (316.938) parts sociales de Catégorie A, trois cent seize mille neuf cent trente-huit (316.938) parts sociales de Catégorie B, trois cent seize mille neuf cent trente-huit (316.938) parts sociales de Catégorie C, trois cent seize mille neuf cent trente-huit (316.938) parts sociales de Catégorie D et trois cent seize mille neuf cent trente-huit (316.938) parts sociales de Catégorie E nouvellement émises ayant une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) chacune,

et libérer intégralement chacune de ces nouvelles parts sociales, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de cinquante-quatre millions neuf cent neuf mille et quatre-vingt-dix virgule neuf couronnes suédoises (SEK 54.909.090,9), par un apport en nature à la Société représentant toutes les actions détenues par les Souscripteurs dans FSD Förvaltning AB, une société régie par le droit suédois, avec son siège social au Kungsgatan 55, Sieme étage, 111 20 Stockholm, Suède, enregistrée sous le numéro 556589-2857, ("FSD Förvaltning AB") dont la valeur totale est de cinquante-cinq millions quatre cent soixante-trois mille sept cent trente-et-une couronnes suédoises (SEK 55.463.731,-) ("Apport").

Les Souscripteurs, agissant par le biais de son mandataire, déclarent (i) que l'Apport est fait sur la base d'un contrat d'apport daté du 7 novembre 2008 suivant les termes duquel les Souscripteurs ont convenu d'apporter l'Apport à la Société, (ii) que la valeur de l'Apport a été certifiée dans un rapport spécial du 7 novembre 2008, signé par les représentants dûment mandatés de la Société, lequel rapport signé ne varietur restera annexé au présent acte aux fins d'enregistrement, (iii) qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et (iv) que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide ensuite d'approuver ladite souscription et ledit paiement et d'allouer les nouvelles parts sociales comme parts sociales entièrement libérées comme décrit ci-dessus.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des associés décide de fixer le capital de la Société à six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 694.640,1) représenté par un million (1.000.000) parts sociales ordinaires, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E, ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14).

Sixième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'assemblée générale des associés décide de modifier les articles 5, 6, 23 et 24 des statuts de la Société afin de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie d'actions.

L'article 5 aura la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social souscrit.** Le capital émis de la Société est fixé à six cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante virgule une couronnes suédoises (SEK 694.640,1) représenté par un million (1.000.000) parts sociales ordinaires, sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie A, sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie B, sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie C, sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie D et sept cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-trois (792.343) parts sociales de Catégorie E (ensemble les "parts sociales" et chacune une "part sociale"). Chaque part sociale a une valeur nominale de zéro virgule quatorze couronnes suédoises (SEK 0,14) et est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire dans les Statuts ou dans la Loi et à l'exception toutefois des droits afférents aux distributions de dividendes ou l'attribution du boni de liquidation par la Société (y compris lors de sa dissolution ou liquidation), tels que prévu aux articles 23 et 24 des présents statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être constitué sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé afin de régler le prix de rachat de parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes aux associés, ou encore afin d'affecter ces fonds à la réserve légale."

L'article 6 aura la teneur suivante:

" **Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire le droit à une fraction des bénéfices de la Société et dans tout l'actif social ainsi qu'une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles auront été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales. Dans cette hypothèse, les règles de priorités et proportions telle qu'établies à l'article 23 concernant l'affectation des bénéfices seront applicables"

L'article 23 aura la teneur suivante:

" **Art. 23. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets annuels de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) destiné à la constitution de la réserve légale (la "Réserve Légale"). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis.

Après l'affectation à la Réserve Légale, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, décide de la répartition du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserves ou de provisions, de le reporter à nouveau ou de le distribuer, ensemble avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés comme dividendes.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles issues de bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant :

Tout d'abord, les propriétaires de parts sociales ordinaires auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à cinq virgule cinq pour cent (5,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales ordinaires;

- les propriétaires de parts sociales de Catégorie A auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à cinq pour cent (5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie A;

- les propriétaires de parts sociales de Catégorie B auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à quatre virgule cinq pour cent (4,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie B;

- les propriétaires de parts sociales de Catégorie C auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à quatre pour cent (4 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie C;

- les propriétaires de parts sociales de Catégorie D auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à trois virgule cinq pour cent (3,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie D; et enfin

- les propriétaires de parts sociales de Catégorie E auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à (i) trois pour cent (3 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie E ou (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales), suivant que cette somme est la plus élevée ;

Dans l'hypothèse où aucune part sociale de Catégorie E ne vendrait à être émise ou que toutes les parts sociales de Catégorie E viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires de parts sociales de Catégorie D auront droit à (i) trois virgule cinq pour cent (3,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie D ou à (ii) l'intégralité du solde des bénéfices nets et réserves disponibles issues de bénéfices non distribués (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales ont été réalisées), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune part sociale de Catégorie E et aucune part sociale de Catégorie D ne vendrait à être émise ou que toutes les parts sociales de Catégorie E et D viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires de parts sociales de Catégorie C auront droit à (i) quatre pour cent (4 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie C ou à (ii) l'intégralité du solde des bénéfices nets et réserves disponibles issues de bénéfices non distribués (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales ont été réalisées), suivant que cette somme est la plus élevée.

Dans l'hypothèse où aucune part sociale de Catégorie E, aucune part sociale de Catégorie D et aucune part sociale de Catégorie C ne vendrait à être émise ou que toutes les parts sociales de Catégorie E, les parts sociales de Catégorie D et les parts sociales de Catégorie C viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires de parts sociales de Catégorie B auront droit à (i) quatre virgule cinq pour cent (4,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de Catégorie C ou à (ii) l'intégralité du solde des bénéfices nets et réserves disponibles issues de bénéfices non distribués (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales ont été réalisées), suivant que cette somme est la plus élevée. Dans l'hypothèse où aucune part sociale de Catégorie E, aucune part sociale de Catégorie D, aucune part sociale de Catégorie C et aucune part sociale de Catégorie B ne vendrait à être émise ou que toutes les parts sociales de catégorie E, les parts sociales de Catégorie D, les parts sociales de Catégorie C et les parts sociales de Catégorie B viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires des parts sociales de catégorie A auront droit à (i) cinq pour cent (5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie A ou à (ii) l'intégralité du solde des bénéfices nets et réserves disponibles issues de bénéfices non distribués (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales ont été réalisées), suivant que cette somme est la plus élevée. Dans l'hypothèse où aucune part sociale de Catégorie E, aucune part sociale de Catégorie D, aucune part sociale de Catégorie C, aucune part sociale de Catégorie B et aucune part sociale de Catégorie A ne vendrait à être émise ou que toutes les parts sociales de catégorie E, les parts sociales de Catégorie D, les parts sociales de Catégorie C, les parts sociales de Catégorie B et les parts sociales de Catégorie A viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires des parts sociales ordinaires auront droit à (i) cinq virgule cinq pour cent (5,5 %) de la valeur nominale de leurs parts sociales ordinaires ou à (ii) l'intégralité du solde des bénéfices nets et réserves disponibles issues de bénéfices non distribués (dès lors que toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales ont été réalisées), suivant que cette somme est la plus élevée.

Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux associés dans les conditions fixées par la Loi et conformément aux dispositions qui précèdent. Le ou les Gérant(s) ou, selon le cas, le Conseil de Gérance déterminent le montant et la date de paiement de ces acomptes."

L'article 24 aura la teneur suivante:

" **Art 24. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues à l'article 20 des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectue par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

(i) en premier lieu, à tous les créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyens de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) apparaissant au passif de la Société;

(ii) en second lieu, au titre de paiement du boni de liquidation dû aux propriétaires de parts sociales ordinaires, de parts sociales de Catégorie A, de parts sociales de Catégorie B, de parts sociales de Catégorie C, de parts sociales de Catégorie D et de parts sociales de Catégorie E dans la mesure et eu égard aux catégories de parts sociales qui seraient alors en circulation au moment de la liquidation, suivant les règles de priorité et les proportions prévues à l'article 23 pour la répartition des profits."

Déclaration pour objet fiscal

Dans la mesure où l'Apport porte sur toutes les actions émises par FSD Förvaltning AB, une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, résultant en la détention par la Société de l'intégralité (100%) du capital social de FSD Förvaltning, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport de ces actions en FSD Förvaltning AB.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à quatre mille six cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.10 heures.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des même comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M.JONAS, E.CADILHAC, R.UNVERZAGT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 11 novembre 2008. Relation: EAC/2008/ 13942. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé) : SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 décembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008153814/239/716.

(080181462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Comptoir Anti-Feu Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 45.071.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, 58, rue des Celtes en date du 04/07/2008

Lors de cette réunion sub-mentionnée, il a été décidé comme suit:

1. La démission de M. Alain Chauvaux de son poste d'administrateur et de directeur technique est acceptée.
2. M. Claude Wagner demeurant à Gonderange 22, rue de l'Ecole est nommé administrateur - délégué avec pouvoir de signature seul.
3. M. Didier Abinet demeurant à Luxembourg, 43, rue Camille Polfer est nommé administrateur de la société.
4. Le commissaire aux comptes Auditex Sàrl est révoqué avec effet au 01/01/2008.
5. M. Marc Müller demeurant à Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll est nommé commissaire aux comptes à partir du 01/01/2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/07/2008.

Par Mandat

Claude Wagner

Référence de publication: 2008151046/3290/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07794. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Atlas Equity Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 96.747.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue à Luxembourg le 11 juillet 2008

L'acceptation des démissions de Belvaux Nominees Limited aux fonctions d'administrateur-délégué et Ehlange Nominees Limited et Rochette Nominées Limited aux fonctions d'administrateurs de la société.

La confirmation de la nomination avec effet immédiat de:

- Mr Alexander N.J van Zeeland, demeurant professionnellement à 64, rue Principale, Schuttange, L-5367 Luxembourg;
- Mr Ingo Schnelle, 10 Queensmead, St. Johns Wood Park, St. Johns Wood, Londres NW8 6RE Grande-Bretagne;
- SHRM Corporate Services S.à r.l. demeurant professionnellement à 64, rue Principale, Schuttrange, L-5367 Luxembourg

Aux fonctions d'administrateurs de la société, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2014.

La confirmation de la nomination avec effet immédiat de SHRM Corporate Services S.à r.l. aux fonctions d'administrateur-délégué son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2014.

La confirmation du renouvellement de la nomination avec effet immédiat de Hesperange Nominees Limited demeurant professionnellement à Trinity Chambers, PO Box 4301, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors l'assemblée générale de l'année 2014.

Pour extrait conforme

Belvaux Nominees Ltd.

Un mandataire

Référence de publication: 2008151047/1081/26.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Parbo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6942 Niederanven, 57, rue de Mielstrachen.
R.C.S. Luxembourg B 87.639.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Jean SECKLER

Le notaire

Référence de publication: 2008151808/231/14.

(080179630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

RECP III Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Rénert.
R.C.S. Luxembourg B 104.969.

—
In the year two thousand and eight, on the fourteenth day of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"RECP III Holdings LLC" a company incorporated and existing under the laws of Delaware, registered with the Secretary of the State of Delaware under number 3992037, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, New Castle County, United States of America,

here represented by Ms. Marjorie BINET, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New-York, on 10 November 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "RECP III Holdings" (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.969, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 271 on 25 March 2005. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital and having waived any notice requirement, requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law") the sole shareholder decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholder decides to appoint as liquidator "Rising Tide Limited", a private limited company incorporated under the laws of the Isle of Man, registered with the Isle of Man companies registry under number 106507C, having its registered office at Bridge House, Bridge Street, Castletown, Isle of Man.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the Law.

The liquidator may accomplish all such acts as provided for by article 145 of the Law without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it is required.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrances; remove any outstanding charge in its sole discretion.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such powers as it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the shareholder in cash or in kind in its sole discretion. Subject to the Law, such distribution may take the form of interim payments out of the surplus of the winding-up.

Whereas the present deed is drawn up in Luxembourg on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed was drawn up in English, followed by a French version thereof; on request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

1) "RECP III Holdings LLC", une société constituée selon les lois du Delaware, enregistrée auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 3992037, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, New Castle County, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Madame Marjorie BINET, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New-York, le 10 novembre 2008.

La dite procuration, signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "RECP III Holdings" (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.969, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 271 en date du 25 Mars 2005. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé à toute notification, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), l'associé unique décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur "Rising Tide Limited", une private limited company constituée et existant selon les lois de l'Île de Man, enregistrée auprès du Isle of Man companies registry sous le numéro 106507C, ayant son siège social à Bridge House, Bridge Street, Castletown, Île de Man.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148bis de la Loi.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique ; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements; enlever toutes charges subsistantes selon sa volonté.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire de la Société et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux associés en numéraire ou en nature selon sa volonté. Sous réserve des dispositions légales applicables, cette distribution pourra prendre la forme d'une avance sur le boni de liquidation.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. BINET, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 19 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14243. - Reçu douze euros. 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): N. BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 décembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008153795/239/100.

(080182060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

REI Latin America I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 90.017,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.137.

In the year two thousand and eight, on the twenty-second of October.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Byblos Holdings S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.273,

Montabor S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.036,

Thurloe Holdings S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.035,

Capital Blow Switzerland AG, a company incorporated and existing under the laws of Switzerland, having its registered office at Dufourstrasse 179, CH-8008 Zurich, Switzerland, registered with the Register of Commerce of the canton of Zurich under number CH-020.3.031.301-3,

Mr. Lars MOHN, Investment Banker, born on August 24, 1974 in Dusseldorf, Germany, residing at 141A, Flat 4 Kensington High Street, London W8 6SU, United Kingdom,

Mr. Hady AMR, Economist, born on April 8, 1967 in Beirut, Lebanon, residing at 3612 N. Woodstock Street, Arlington, Virginia, 22207, United States of America,

Mr. Dean AMRO, Real Estate Manager, born on August 12, 1975, in Morristown, New Jersey, United States of America, residing at 4 West 21st Street, Apt 15B, New York, New York 10010, United States of America,

Mr. Asad AMR, Chemical Engineer, born on September 21, 1941 in Beirut, Lebanon, residing at 3612 N. Woodstock Street, Arlington, Virginia, 22207, United States of America,

Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust, with address at P.O. Box 603, Charter Place 23-27 Seaton Place, St Helier Jersey JE4 OWH, Channel Islands,

Mr. Keith O'DONNELL, Company Director, born on January 12, 1968 in Dublin, Ireland, residing at 42, rue Dicks, L-3223 Bettembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

Mr. Olivier GATEAUX, Finance Director, born on March 18, 1973 in Paris, France, residing at Jungholzstrasse 60, CH-8050 Zurich, Switzerland,

Mr. Norbert BECKER, Company Director, born on October 7, 1953 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing at 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel, Grand-Duchy of Luxembourg,

here represented by Ms. Sophie Liberatore, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of twelve (12) proxies given in August, and September, 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing in Luxembourg under the name "REI LATIN AMERICA I S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register, section B, under number 130.137, incorporated by a deed of the undersigned notary on June 13, 2007, published in the Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, n° 1919 dated September 7, 2007 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary on December 31, 2007, published in the Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations, n° 904 dated April 11, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at ninety thousand and ten United States Dollars (USD 90,010.-) represented by one (1) Class A share, ninety thousand (90,000) Class B shares, one (1) Class C share, one (1) Class D share, one (1) Class E share, one (1) Class F share, one (1) Class G share, one (1) Class H share, one (1) Class I share, one (1) Class J and one (1) Class K share, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

III. The shareholders resolve to increase the Company's share capital to the extent of seven United States Dollars (USD 7.-) to raise it from its present amount of ninety thousand and ten United States Dollars (USD 90,010.-) to ninety thousand and seventeen United States Dollars (USD 90,017.-) by creation and issue of one (1) Class L share, one (1) Class M share, one (1) Class N share, one (1) Class O share, one (1) Class P share, one (1) Class Q share and one (1) Class R share, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

IV. Thurloe Holdings S.à r.l., prenamed, Capital Blow Switzerland, prenamed, Mr. Lars MOHN prenamed, Mr. Hady AMR, prenamed, Mr. Dean AMRO, prenamed, Mr. Asad AMR, prenamed, Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd, prenamed, Mr. Keith O'DONNELL, prenamed, Mr. Olivier GATEAUX, prenamed, Mr. Norbert BECKER, prenamed, resolve to waive their subscription right in favor of:

- NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the United States of America, having its registered office at c/o The Brodsky Organization, LLC, 400 West 59th Street, New York, New York 10019, United States of America, for the subscription of one (1) new Class L share;

- Mr. Daniel Joshua BRODSKY, residing at 400 West 59th Street, 3 Floor, New York, New York 10019, United States of America, for the subscription of one (1) new Class M share;

- OACIS INVESTING Ltd, a limited company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at c/o Trident Trust Company Ltd, Trident Chambers, P.O. Box 146, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under number 1450797, for the subscription of one (1) new Class N share;

- Montabor S.à r.l., prenamed, for the subscription of one (1) new Class O share;

- Coppélia SA, having its registered office at c/o Rina Meyer, 14 chemin de la Tourelle, CH-1200 Geneva, Switzerland, registered with the Companies Register of Switzerland under number CH-660.0.378.979-4, for the subscription of one (1) new Class P share;

- Mrs. Joan Schneeweiss, residing at 860 Fifth Avenue, Apt 12E, New York NY 10065, United States of America, for the subscription of one (1) new Class Q share;

- Byblos Holdings S.à r.l., prenamed, for the subscription of one (1) new Class R share.

Intervention - subscription - payment

Thereupon intervened, NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy given in August, 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of

the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class L share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of thirty-nine thousand nine hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 39,999.-) which will remain attached to the Class L share, by contribution in kind for a total amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Thereupon intervened, Mr. Daniel Joshua BRODSKY, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy given in August 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Daniel Joshua BRODSKY, prenamed, declares through his proxyholder, to subscribe to the Class M share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of thirty-nine thousand nine hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 39,999.-) which will remain attached to the Class M share, by contribution in kind for a total amount of forty thousand United States Dollars (USD 40,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Thereupon intervened, OACIS INVESTING Ltd, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy given in October 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

OACIS INVESTING Ltd, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class N share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of forty-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 49,999.-) which will remain attached to the Class N share, by contribution in kind for a total amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Montabor S.à r.l., prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class O share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of forty-four thousand nine hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 44,999.-) which will remain attached to the Class O share, by contribution in kind for a total amount of forty-five thousand United States Dollars (USD 45,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Thereupon intervened, Coppélia SA, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy given in August 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Coppélia SA, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class P share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of forty-four thousand nine hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 44,999.-) which will remain attached to the Class P share, by contribution in kind for a total amount of forty-five thousand United States Dollars (USD 45,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Thereupon intervened, Mrs. Joan Schneeweiss, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy given in August 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mrs. Joan Schneeweiss, prenamed, declares through her proxyholder, to subscribe to the Class Q share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nine thousand nine hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 9,999.-) which will remain attached to the Class Q share, by contribution in kind for a total amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount;

Byblos Holdings S.à r.l., prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class R share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of thirty-two thousand four hundred and ninety-nine United States Dollars (USD 32,499.-) which will remain attached to the Class R share, by contribution in kind for a total amount of thirty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 32,500.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount.

Proof of the existence and value of these receivables has been given to the undersigned notary.

V. Pursuant to the above, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at ninety thousand and seventeen United States Dollars (USD 90,017.-) represented by one (1) Class A share, ninety thousand (90,000) Class B shares, one (1) Class C share, one (1) Class D share, one (1) Class E share, one (1) Class F share, one (1) Class G share, one (1) Class H share, one (1) Class I share, one (1) Class J share, one (1) Class K share, one (1) Class L share, one (1) Class M share, one (1) Class N share, one (1) Class O share, one (1) Class P share, one (1) Class Q share and one (1) Class R share, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

VI. The shareholders resolve to amend article 9 of the Company's articles of association as follows:

" **Art. 9.** Each Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I, Class J, Class K, Class L, Class M, Class N, Class O, Class P, Class Q, and Class R share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in accordance with article 20 of the Articles."

VII. The shareholders resolve to amend article 20 paragraph 3 of the Company's articles of association as follows:

"3.(1) The part of the net profit of the Company (the "First Part") which amounts to a compounded eight percent (8%) per annum or less of the total amount of the Shareholders Loans, the share capital and the related share premium (the "Total Investment"), shall be distributed as follows:

- Thirty-six two hundred and twenty-ninth (36/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class B shares;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class C share;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class D share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class E share;
- Eight two hundred and twenty-ninth (8/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class F share;
- Ten two hundred and twenty-ninth (10/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class G share;
- Fourteen two hundred and twenty-ninth (14/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class H share;
- * Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class I share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class J share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class K share;
- Sixteen two hundred and twenty-ninth (16/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class L share;
- Sixteen two hundred and twenty-ninth (16/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class M share;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class N share;
- Eighteen two hundred and twenty-ninth (18/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class O share;
- Eighteen two hundred and twenty-ninth (18/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class P share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class Q share;
- Thirteen two hundred and twenty-ninth (13/229) of the First Part shall be allocated to the holder of Class R share.

(2) The part of the net profit of the Company that is superior to a compounded eight percent (8%) per annum of the Total Investment (the "Second Part"), shall be distributed to the shareholders as follows:

(a) payment of twenty percent (20%) of the Second Part, as preferred dividend, to the holder of Class A share.

(b) payment of eighty percent (80%) of the Second Part to the holders of Class B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q and R shares, as follows:

- Thirty-six two hundred and twenty-ninth (36/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class B shares;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class C share;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class D share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class E share;
- Eight two hundred and twenty-ninth (8/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class F share;
- Ten two hundred and twenty-ninth (10/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class G share;
- Fourteen two hundred and twenty-ninth (14/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class H share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class I share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class J share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class K share;
- Sixteen two hundred and twenty-ninth (16/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class L share;
- Sixteen two hundred and twenty-ninth (16/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class M share;
- Twenty two hundred and twenty-ninth (20/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class N share;
- Eighteen two hundred and twenty-ninth (18/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class O share;
- Eighteen two hundred and twenty-ninth (18/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class P share;
- Four two hundred and twenty-ninth (4/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class Q share;
- Thirteen two hundred and twenty-ninth (13/229) of the Second Part shall be allocated to the holder of Class R share."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately three thousand five hundred Euro (€ 3,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

Byblos Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.273,

Montabor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège sociale au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.036,

Thurloe Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège sociale au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.035,

Capital Blow Switzerland AG, une société de droit suisse, ayant son siège social à Dufourstrasse 179, CH-8008 Zurich, Suisse, enregistrée auprès du registre de Commerce du canton de Zurich sous le numéro CH-020.3.031.301-3,

M. Lars MOHN, Investment Banker, né le 24 août 1974 à Dusseldorf, Allemagne, demeurant au 141 A Kensington High Street, Flat 4, Londres W86 SU, Royaume-Uni,

M. Hady AMR, Economiste, né le 8 avril 1967 à Beyrouth, Liban, demeurant au 3612 N. Woodstock Street, Arlington, Virginie, 22207, Etats-Unis d'Amérique,

M. Dean AMRO, Real Estate Investor, né le 12 août 1975 à Morristown, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 4 West 21st Street, Apt 15B, New York, New York 10010, Etats-Unis d'Amérique,

M. Asad AMR, Chemical Engineer, né le 21 septembre 1941 à Beyrouth, Liban, demeurant au 3612 N. Woodstock Street, Arlington, Virginie, 22207, Etats-Unis d'Amérique,

Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust, ayant son adresse à P.O. Box 603, Charter Place 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 OWH, Channels Island,

M. Keith O'DONNELL, Administrateur de société, né le 12 janvier 1968 à Dublin, Irlande, demeurant au 42, rue Dicks, L-3223 Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

M. Olivier GATEAUX, Finance Director, né le 18 mars 1973, demeurant au Jungholzstrasse 60, CH-8050 Zurich, Suisse,

M. Norbert BECKER, Administrateur de société, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentés par Madame Sophie Liberatore, employée privée, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de douze (12) procurations données en août et septembre 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "REI LATIN AMERICA I S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 130.137, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 13 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1919 du 7 septembre 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 31 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 904 du 11 avril 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-dix mille dix Dollars américains (USD 90.010,-) représenté par une (1) part sociale de Classe A, quatre-vingt dix mille (90.000) parts sociales de Classe B, une (1) part sociale de Classe C, une (1) part sociale de Classe D, une (1) part sociale de Classe E, une (1) part sociale de Classe F, une (1) part sociale de Classe G, une (1) part sociale de Classe H, une (1) part sociale de Classe I, une (1) part sociale de Classe J et une (1) part sociale de Classe K, toutes d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1.-) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de sept Dollars américains (USD 7,-) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-dix mille dix Dollars américains (USD 90.010,-) à quatre-vingt-dix mille dix-sept Dollars américains (USD 90.017,-) par la création et l'émission d'une (1) part sociale de Classe L, d'une (1) part sociale de Classe M, d'une (1) part sociale de Classe N, d'une (1) part sociale de Classe O, d'une (1) part sociale

de Classe P, d'une (1) part sociale de Classe Q, et d'une (1) part sociale de Classe R, toutes d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

IV. Thurloe Holdings S.à r.l., précitée, Capital Blow Switzerland, précitée, M. Lars MOHN, précité, M. Hady AMR, précité, M. Dean AMRO, précité, M. Asad AMR, précité, Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd, précitée, M. Keith O'DONNELL, précité, M. Olivier GATEAUX, précité, M. Norbert BECKER, précité, décident de renoncer à leur droit de souscription en faveur de:

- NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, une société à responsabilité limitée régie par le droit des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o The Brodsky Organization, LLC, 400 West 59th Street, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe L;

- M. Daniel Joshua BRODSKY, résidant à 400 West 59th Street, 3 Floor, New York, New York 10019, Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe M;

- OACIS INVESTING Ltd, une société à responsabilité limitée régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à c/o Trident Trust Company Ltd, Trident Chambers, P.O. Box 146, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée auprès du Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1450797, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe N;

- Montabor S.à r.l., précitée, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe O;

- Coppélia SA, une société ayant son siège social à c/o Rina Meyer, 14 chemin de la Tourelle, CH-1200 Genève, Suisse, immatriculée auprès du registre des sociétés suisse sous le numéro CH-660.0.378.979-4, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe P;

- Madame Joan Schneeweiss, résidant au 860 Fifth Avenue, Apt 12E, New York NY 10065, Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe Q;

- Byblos Holdings S.à r.l., précitée, pour la souscription d'une part sociale nouvelle de Classe R.

Intervention - souscription - libération

Est ensuite intervenue aux présentes, NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

NATHAN BRODSKY HOLDINGS II LLC, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe L d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 39.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe L, par apport en nature d'un montant de quarante mille Dollars américains (USD 40.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Est ensuite intervenu aux présentes, M. Daniel Joshua BRODSKY, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Daniel Joshua BRODSKY, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe M d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 39.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe M, par apport en nature d'un montant de quarante mille Dollars américains (USD 40.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Est ensuite intervenu aux présentes, OACIS INVESTING Ltd, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en octobre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

OACIS INVESTING Ltd, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe N d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 49.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe N, par apport en nature d'un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Montabor S.à r.l., prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe O d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 44.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe O, par apport en nature d'un montant de quarante-cinq mille Dollars américains (USD 45.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Est ensuite intervenu aux présentes, Coppélia SA, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Coppélia SA, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe P d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 44.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe P, par apport en nature d'un montant de quarante-cinq mille Dollars américains (USD 45.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Est ensuite intervenu aux présentes, Madame Joan Schneeweiss, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatoro, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Madame Joan Schneeweiss, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe Q d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 9.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe Q, par apport en nature d'un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société;

Byblos Holdings S.à r.l., prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe R d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (USD 32.499,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe R, par apport en nature d'un montant de trente-deux mille cinq cents Dollars américains (USD 32.500,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société.

Preuve de l'existence et de la valeur de ces créances a été donnée au notaire instrumentant.

V. Suite à ce qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-dix mille dix-sept Dollars américains (USD 90.017,-) représenté par une (1) part sociale de Classe A, quatre-vingt dix mille (90.000) parts sociales de Classe B, une (1) part sociale de Classe C, une (1) part sociale de Classe D, une (1) part sociale de Classe E, une (1) part sociale de Classe F, une (1) part sociale de Classe G, une (1) part sociale de Classe H, une (1) part sociale de Classe I, une (1) part sociale de Classe J, une (1) part sociale de Classe K, une (1) part sociale de Classe L, une (1) part sociale de Classe M, une (1) part sociale de Classe N, une (1) part sociale de Classe O, une (1) part sociale de Classe P, une (1) part sociale de Classe Q et une (1) part sociale de Classe R, toutes d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune."

VI. Les associés décident de modifier l'article 9 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 9.** Chaque part sociale de Classe A, de Classe B, de Classe C, de Classe D, de Classe E, de Classe F, de Classe G, de Classe H, de Classe I, de Classe J, de Classe K, de Classe L, de Classe M, de Classe N, de Classe O, de Classe P, de Classe Q et de Classe R donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'article 20 des Statuts."

VII. Les associés décident de modifier l'article 20 paragraphe 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

"3.(1) La partie du bénéfice net de la Société (la "Première Partie") mis en distribution étant inférieure ou égale à huit pour cent (8%) capitalisé par an du montant total des Prêts Associés, du capital, et de la prime d'émission y relative (l'"Investissement Total"), est répartie entres les différents associés comme suit:

- Trente-six deux cent vingt-neuvièmes (36/229) de la Première Partie sera alloué à l' associé détenteur des parts sociales de Classe B;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Première Partie sera alloué à l' associé détenteur de la part sociale de Classe C;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe D;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe E;
- Huit deux cent vingt-neuvièmes (8/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe F;
- Dix deux cent vingt-neuvièmes (10/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe G;
- Quatorze deux cent vingt-neuvièmes (14/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe H;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe I;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe J;

- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale K;
- Seize deux cent vingt-neuvièmes (16/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale L;
- Seize deux cent vingt-neuvièmes (16/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale M;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale N;
- Dix-huit deux cent vingt-neuvièmes (18/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale O;
- Dix-huit deux cent vingt-neuvièmes (18/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale P;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale Q;
- Treize deux cent vingt-neuvièmes (13/229) de la Première Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale R.

(2) La partie du bénéfice net de la Société (la "Seconde Partie") mis en distribution qui est supérieur à huit pour cent (8%) capitalisé par an de l'Investissement Total, sera distribuée aux associés comme suit:

(a) versement de vingt pour cent (20%) de la Seconde Partie à titre de dividendes préférentiels, à l'associé détenteur de la part sociale de Classe A;

(b) versement de quatre-vingt pourcent (80%) de la Seconde Partie aux associés détenteurs des parts sociales de Classe B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q et R selon la répartition suivante:

- Trente-six deux cent vingt-neuvièmes (36/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur des parts sociales de Classe B;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe C;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe D;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe E;
- Huit deux cent vingt-neuvièmes (8/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe F;
- Dix deux cent vingt-neuvièmes (10/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe G;
- Quatorze deux cent vingt-neuvièmes (14/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe H;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe I;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe J;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale K;
- Seize deux cent vingt-neuvièmes (16/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale L;
- Seize deux cent vingt-neuvièmes (16/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale M;
- Vingt deux cent vingt-neuvièmes (20/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale N;
- Dix-huit deux cent vingt-neuvièmes (18/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale O;
- Dix-huit deux cent vingt-neuvièmes (18/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale P;
- Quatre deux cent vingt-neuvièmes (4/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale Q;
- Treize deux cent vingt-neuvièmes (13/229) de la Seconde Partie sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale R.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents Euro (€ 3.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: S. LIBERATORE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC le 24 octobre 2008, Relation LAC/2008/43136. — Reçu mille vingt et un euros quatre-vingt-seize cents (1.021,96 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008153780/211/437.

(080182098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Octo Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 335, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 130.163.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008151812/231/14.

(080179618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Hirschmann Car Communication S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.107.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of October,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Hirschmann Car Communication S.A. (in liquidation)" (the Company) a société anonyme, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.107, incorporated by deed of Me Henry Hellinckx notary residing in Luxembourg, on the 29th day of December 2006, which has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 14 May, 2007, number 875, page 41965 (the "Mémorial"), and which has been amended for the last time by a deed of Maître Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on the 18th day of December 2007, which has been published in the Mémorial dated 23 January 2008, number 186, page 8882.

The meeting is presided by Mr Régis Galiotto, with professional address at Luxembourg,

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Flora Gibert, jurist, with professional address at Luxembourg. The Chairman requested the notary to act:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 179,763 shares (one hundred seventy-nine thousand seven hundred sixty-three), representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the Agenda of the meeting is the following:

143805

Agenda:

1.- Transfer of the registered office of the Company from 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2.- Amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 1 A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen to 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with effect as of January 1, 2008.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 2 of the Article of Incorporation to read as follows:

" 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors."

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille huit, le vingt et un octobre

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Hirschmann Car Communication S.A. (in liquidation)», ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.107, constituée suivant un acte reçu par Maître Henry Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg le 29 décembre 2006, publié au mémorial C numéro 875, du 14 mai 2007, page 41965. Cet acte a été modifié pour la dernière fois suivant un acte de Maître Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 186, du 23 janvier 2008, page 8882.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, avec l'adresse professionnelle Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 179.763 (cent soixante-dix-neuf mille sept cents soixante-trois) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social du 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2.- Modification de l'article 2 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

143806

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg (Gand Duché de Luxembourg).

2.2. Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert de siège social sera prise par le Conseil d'Administration."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont le procès verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute:

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 24 octobre 2008. Relation LAC/2008/43127. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 NOVEMBRE 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008153884/211/112.

(080181792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Luxmanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 128.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 décembre 2008.

Pour LUXMANIS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

Signature / Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008153954/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX03009. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080181572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Scala International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 19.121.

L'an deux mille huit, le onze novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, Notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SCALA INTERNATIONAL S.A.", ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 19.121, constituée suivant acte reçu le 3 février 1982, publié au Mémorial C numéro 93, page 4.440 de 1982.

L'assemblée est présidée par Madame Sabrina LEPOMME, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que les actionnaires, détenant ensemble les 59.900 (cinquante-neuf mille neuf cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire et ont eu préalablement connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous ses points.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la désignation de valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion de la devise du capital social et de la comptabilité de US Dollars en Euros.
- 3.- Modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 3 des statuts pour refléter les décisions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la désignation de valeur nominale des 59.900 (cinquante-neuf mille neuf cents) actions de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de US Dollars en Euros au taux de conversion fixé le 5 novembre 2008 à EUR 1,- = USD 1,28606, obtenant ainsi pour le capital social un montant arrondi de EUR 465.800,- (quatre cent soixante-cinq mille huit cents Euros).

Cette conversion est à considérer comme effective à la date du 5 novembre 2008.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 465.800,- (quatre cent soixante-cinq mille huit cents Euros), représenté par 59.900 (cinquante-neuf mille neuf cents) actions sans désignation de valeur nominale."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et que les comparants ont signé avec Nous, Notaire.

Signé: S. LEPOMME, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 novembre 2008. Relation: LAC/2008/46966. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008153769/211/51.

(080181439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Areca SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.707.

—
RECTIFICATIF

L'an deux mil huit, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Areca Investment Management AG, une société ayant son siège social à C/O Treureva AG, Mühlebachstrasse 25, 8008 Zürich,

ici dûment représentée par Madame Céline KOHLER, avocat, demeurant professionnellement 69, boulevard de la Pétrusse L-2730 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 27 octobre 2008,

laquelle procuration est restée annexée à l'acte du notaire soussigné du 27 octobre 2008, dont question ci-après.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule actionnaire de la société "Areca", une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable - fond d'investissement spécialisé régie par la loi du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissement spécialisés, société constituée suivant acte du notaire soussigné du 27 octobre 2008, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

- Qu'aux termes de l'acte de constitution précité du 27 octobre 2008, une erreur matérielle s'est glissée en son article 1^{er} concernant la dénomination de la société.

- Qu'en effet, les statuts, en son article 1^{er}, indiquent que la dénomination de la société est "Areca", alors qu'il aurait fallu indiquer "Areca SICAV SIF".

- Qu'il y a dès lors lieu de rectifier cette erreur matérielle comme exposé ci-avant et de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

Version anglaise.

" **Art. 1. Name.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a public limited liability company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fond d'investissement spécialisé) governed by the provision of the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds (hereinafter the "Law"), under the name of "Areca SICAV SIF" (hereinafter the "Company")."

Version française.

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable - fond d'investissement spécialisé régie par la loi du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissement spécialisés (ci-après la "Loi"), sous la dénomination de "Areca SICAV SIF" (ci-après la "Société")."

- Que des statuts coordonnés seront établis en conséquence et qu'il est décidé par la comparante d'apporter la rectification partout où il appartiendra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. KOHLER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} décembre 2008, LAC/2008/48085. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008153770/220/49.

(080181583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2008.